



Ecole & syndicat



flash 31

N° 12
11 juin 2011

SNUipp-FSU
Haute-Garonne

Le site du SNUipp 31: <http://31.snuipp.fr>

Dispensé de timbrage

TOULOUSE CTC

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 10/06/2011

EDITO Un collectif budgétaire pour assurer la rentrée !

Partout dans les départements, la carte scolaire a été l'occasion de mesurer l'impact des suppressions massives de postes. En Haute-Garonne, outre l'alourdissement des effectifs dans les classes, les suppressions de postes de RASED et autour des classes, nous avons appris que le département serait déficitaire et que les stagiaires seraient affectés devant classe dès la rentrée comme bouche trous.

Les mobilisations départementales importantes ont débouché sur une journée de grève le 31 mai et une délégation du SNUipp 31 au ministère le 18 mai.

Une exigence se fait jour : **il faut un collectif budgétaire pour permettre à l'École Publique d'assurer la rentrée 2011 dans des conditions correctes.** Cette exigence est partagée par les **parents d'élèves de la FCPE**, qui ont également engagé dans la période des actions en ce sens. **Les maires ruraux** de France réunis en congrès ont eux mêmes appelé le ministère à revoir sa copie et menacé d'actions d'envergure.

Oui, pour les élèves, pour les familles, pour les collectivités locales, pour les collègues, il faut un autre projet pour l'École. Et cela passe par un engagement réévalué de l'État.

Alors que l'on voit certaines fissures ou flottements (plus ou moins orchestrés sûrement mais...) apparaître dans la justification de la politique actuelle vis à vis de l'École et des Services publics, nous devons plus que jamais faire entendre notre voix.



Un an, deux ans... ça suffit ! Augmentez nos salaires !

Alors que les hausses se multiplient (pétrole, gaz, denrées alimentaires, loyers etc.), **le gouvernement gèle le point d'indice en 2012.**

Les augmentations consenties dans la période précédente n'avaient pas empêché une **perte importante de pouvoir d'achat** (au moins 10 % depuis 1999 !) mais il est évident que cette politique accélère le décrochage par rapport aux prix, en plus d'une hausse des taux de cotisations retraites.

Le gouvernement explique que les caisses sont vides, mais il les vide en renonçant à **82 milliards** de cadeaux fiscaux par an.

Que dire des **80 milliards** de bénéfices des entreprises du CAC 40 (+70% par rapport à 2009) ou des **21 milliards** de bénéfices des 5 plus grandes banques françaises en 2010 ?

Nous revendiquons le maintien du pouvoir d'achat par la **revalorisation du point d'indice**, une revalorisation de **50 points pour tous** et un **salaire minimum de 1600 €** dans la fonction publique.



Le service public d'éducation, nos métiers, on les aime, ensemble on les défend !





120 collègues du département étaient présents les 31 mars et 1er avril aux réunions d'information conditions de travail, travail empêché : où va notre métier ? "

C'est un signe positif en faveur des droits syndicaux, un signe également de l'actualité de la problématique des difficultés, pistes pour se réapproprier notre travail, mise en place d'un chantier travail sur la durée. Ci-dessous des éléments de l'intervention **Youri Meignan** de et des paroles de collègues.

85% des collègues estiment que les relations à la hiérarchie se dégradent, selon une enquête du SNUipp de l'Orne. **80%** ont l'impression de faire un métier dévalorisé. **30%** souhaiteraient en changer dans les prochaines années. Le problème du temps ressort beaucoup dans le malaise. On n'arrive pas comme on le souhaiterait à s'occuper de tous les élèves. Le contrôle de la hiérarchie et les injonctions, les querelles avec les parents et entre collègues, sont de plus en plus présents dans les préoccupations. On peut parler de « travail de qualité empêché » : on n'arrive plus à faire ce que l'on souhaite.

« En direction, la pression arrive tous les jours. Cette pression nous force à nous positionner en tant qu'individus. Mais qu'est-ce qui nous empêche de nous prononcer contre, de différer... On a encore une autonomie. »

Nos gouvernants répondent par un hygiénisme sécuritaire et compassionnel, une sorte de nouveau paternalisme. On multiplie les cellules d'écoute, mais une écoute dans le vide, qui n'apporte rien au « bien faire », qui ne touche rien à l'organisation du travail. Ils développent aussi une surveillance des plus fragiles.

« On se met aussi nous mêmes une pression qui n'a pas lieu d'être. Il faudrait observer l'évolution du regard sur notre propre métier dans le temps. »

Si on laisse les « organisateurs du travail » faire eux-mêmes ce diagnostic, on les laisse être juge et partie ! Il faut imposer notre diagnostic, ce qui implique que nous pensions par nous même ce qui fait problème

« L'administration confond compétence et qualification. »

On a en fait un problème de santé **DU** travail, et non



Les coûts induits par les problèmes de santé en lien avec le travail représentent **4 à 5%** du PIB, alors que l'investissement dans

« L'augmentation des pressions est inquiétante. L'ambiance devient kafkaïenne. On nous demande de bien traiter les élèves mais on nous supprime des postes. »

« Au fait



syndicale organisées par le SNUipp sur le thème : "Dégradation des
matique abordée avec Youri Meignan, chercheur du Cnam : Constat
durée, avec constitution d'un groupe... de travail étaient au programme.

« La santé, ce n'est pas seulement la maladie. On se porte bien
quand on peut porter la responsabilité de ses actes. Quand on
peut créer. » Georges Canguilhem.
La santé a donc à voir avec la création.

Il faut construire
le collectif pour
mieux tenir. »

me de
n **AU** travail.

Aujourd'hui on doit « prendre sur soi »,
s'amputer de quelque chose pour faire
son travail.

« On a toujours cette sensation de
ne jamais en faire assez. »

« On nous évalue sur notre
obéissance, pas sur notre
compétence. »

« La formation continue
est importante. Elle nous
permet de prendre du
champ en même temps que
de réactualiser nos
connaissances. »

n avec le travail s'élèvent à
l'école est de 6,6% du PIB.

à fond, on achète la paix en
tant les choses demandées. »

« On a le sentiment de bricoler.
L'humain passe après l'élève. On
nous demande de faire des choses
auxquelles on ne croit pas. »

Le roi des...

Jean-François Verdier, Directeur
général de l'Administration de la
Fonction publique (DGAFF) « je
n'ai pas connaissance d'un écrit
d'un agent qui dirait qu'il a mis fin à
ses jours à cause de la RGPP ».
Du coup, il n'y a que des victimes et
pas de responsables

On est dans un paradoxe :
on fait appel à l'autonomie,
à l'initiative obligatoire ; et
en même temps, on impose
une prescription sur les
objectifs, les procédures
(PPRE, AP...) et les délais.
Ex : convocation par un IEN
par rapport au nombre de
PPRE ! Faut-il mesurer
l'épaisseur de la pile de
PPRE ? Ou s'intéresse-t-on à
ce que l'on peut faire ou ne
pas faire en classe et en
AP ?

Il faut repartir de
l'authenticité du travail. Un
enseignant prend 500 à
1000 décisions chaque
heure (certes pas toutes
conscientes), selon une
étude de Dominique
Bucheton. En fait ce sont
les tâches demandées aux
enseignants qui sont trop
petites, au regard de leurs
capacités créatives, de
leur intelligence.

Des pistes de travail

Il faut restaurer la **fierté** de son travail.
Que la profession soit auteur de son
travail. Défendre un métier de
création, notamment dans la
formation.

Ces maladies sont des symptômes
d'une maladie de l'**organisation du
travail**. C'est cela qu'il faut changer.

Les seuls experts avec le travail réel,
ce sont les enseignants.

C'est en **cultivant le désaccord** qu'on
construit du collectif. Cela éprouve
une conception du collectif où le
collectif vient de la personne. Il faut
dans l'institution créer **des espaces de
« controverse »**.

Il faut imposer **d'autres critères du
travail bien fait, d'un travail de qualité**.

Intervenir sur la **surcharge des
« paperasses »** : ce qui est utile ou
pas.

Poursuite d'un « **chantier travail** » sur
la durée. Mise en place d'un **groupe de
travail**.

Le syndicat comme **espace de débat**,
aussi.

Et le SNU qu'est ce qu'il en dit ?

Ce chantier est l'occasion de redonner vie
et actualité à notre corpus revendicatif,
quelque peu en jachère, de **rappeler tout
ce que l'on est en droit de demander
pour améliorer les conditions de notre
métier**.

Depuis la création du SNUipp nous
revendiquons **plus de maîtres que de
classes** pour mieux permettre un travail
en petits groupes, croiser les regards,
diversifier les approches, Nous
revendiquons **trois heures
hebdomadaires de concertation** pour les
équipes sans baisse du temps élève.
Nous sommes par ailleurs convaincus de
la nécessité pour les élèves du retour aux
26 heures, pour assumer les
apprentissages dans leur diversité et leur
articulation.

Nous pensons également nécessaire de
réaffirmer le **rôle essentiel du Conseil
des Maîtres** et de demander une
reconnaissance institutionnelle de cette
instance. Ceci est particulièrement
important au moment où ils cherchent à
faire revenir par la fenêtre **les EPEP** pour
installer des contremaîtres au cœur même
des écoles.



ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS ET REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL du 13 au 20 octobre 2011



NOUVEAU!

**Il y aura quatre votes et
le vote se fera par internet**

Délégués aux commissions administratives paritaires

(CAP Départementale, CAP Nationale)



**AU PLAN NATIONAL, 47%
DES ENSEIGNANTS
DES ÉCOLES ONT VOTÉ
SNUIPP EN 2008**

En CAPD et en CAPN vos délégués du personnel interviennent sur tout ce qui concerne votre carrière :

- ✓ Mouvement, mutations interdépartementales, affectation à l'étranger ou en COM,
- ✓ Promotions, accès au corps des PE, accès à la hors-classe,
- ✓ Demandes de temps partiels, de disponibilités,
- ✓ Demande de congés de formation, de stages de formation,
- ✓ Démissions, discipline...

Les délégués du personnels du SNUipp-FSU vous écoutent, vous défendent, vous conseillent. Ils interviennent pour des règles plus justes, plus équitables, plus transparentes. Elles ou ils vous accompagnent dans vos démarches auprès de l'administration.

Représentants aux Comités techniques

(CT Académique, CT Ministériel)



Les comités techniques traitent de tout ce qui concerne l'organisation du service public d'éducation :

- ✓ gestion des moyens (carte scolaire, moyens attribués à la formation...),
- ✓ hygiène, sécurité, conditions de travail,
- ✓ les règles statutaires (recrutement, grille indiciaire...)
- ✓ formation, développement des compétences et qualification professionnelle...

Cette élection permet également de vous représenter dans de nombreuses instances (comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, conseil départemental de l'éducation, comité de réforme, conseil supérieur de l'éducation, conseil supérieur de la fonction publique...).

Le SNUipp-FSU sera présent sur les listes de la FSU avec les enseignants du second degré, les personnels administratifs, les personnels de santé, d'inspection, de direction d'établissement du second degré, d'assistants sociaux de l'éducation nationale...

ATTENTION AUX NOUVELLES MODALITES POUR POUVOIR VOTER !

Pour voter, il vous faudra **un identifiant et un mot de passe spécifiques qui vous seront transmis 8 jours avant le vote**. Ils sont indispensables pour pouvoir voter, ne les perdez pas !

Du jeudi 13 octobre au jeudi 20 octobre vous aurez à voter pour chaque élection :

- ✓ Vous êtes titulaire : CAPD, CAPN, CTM, CTA
- ✓ Vous êtes stagiaire : CTA, CTM
- ✓ Vous êtes non titulaire (AVS, EVS, intervenants en langues) : CTA, CTM et pour celles et ceux qui sont sous contrat d'assistant d'éducation CCP (commission consultative paritaire).



Le service public d'éducation, nos métiers,
on les aime, **ensemble** on les défend !

